

<b>Regroupement pédagogique Intercommunal</b> <b>Bilwisheim, Olwisheim, Donnenheim, Mittelschaeffolsheim</b> <b>Circonscription d'Haguenau Sud</b>	<b>Année scolaire 2011-2012</b>
<b>Compte-rendu de la réunion de rentrée</b>	

<b>Date : Lundi 12 septembre 2011</b>	<b>Durée : 1h15</b>
<b>Ordre du jour</b> Présentation de l'école d'Olwisheim et du fonctionnement de la classe	

<p><b>1. <u>Présentation de l'école</u></b></p> <p>Deux intervenants dans l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. RUCH : directeur et enseignant</li> <li>- Mme DEMOLLIENS : professeur de religion, vendredi de 8h à 9h</li> </ul> <p>L'effectif de la classe est de 24 élèves : 7 CM1 et 17 CM2</p> <p>L'emploi du temps de la semaine est collé dans le cahier de texte de chaque enfant. Il peut être amené à changer selon la période de l'année, par exemple lors du cycle natation.</p> <p><b>2. <u>Généralités</u></b></p> <p><b>a. Evaluations de rentrée</b></p> <p>Cette année des évaluations de rentrée en français et en mathématiques seront conduites lors de la troisième semaine. Ces évaluations-diagnostiques ont pour objectif de détecter les élèves en difficultés ayant besoin d'une aide personnalisée. Elles sont également un outil pour permettre à l'enseignant de planifier la progression des apprentissages. Les livrets d'évaluation seront remis aux parents au cours du premier trimestre. Attention tout de même à l'interprétation des résultats. Il ne s'agit pas de travailler immédiatement toutes les compétences non maîtrisées à la maison. Elles feront l'objet d'apprentissages en classe au cours de l'année. Par exemple la connaissance des nombres décimaux est testée en CM2 mais c'est une compétence qui sera forcément reprise en classe.</p> <p><b>b. Programme</b></p> <p>Les programmes appliqués sont ceux de 2008. C'est leur quatrième année de mise en œuvre. L'aide personnalisée est reconduite. Elle aura lieu le mardi et le jeudi de 16h à 17h. Les parents concernés seront contactés par le biais du carnet de liaison. Une fiche récapitulative des compétences travaillées durant cette heure leur sera remise en fin de période (à chaque vacance) et précisera également si le dispositif est reconduit pour la période suivante. .</p> <p>Un dispositif, présent depuis déjà plusieurs années dans les écoles, le PPRE (<i>Plan Personnel de Réussite Educative</i>) est une autre solution pour remédier à certaines difficultés des élèves. Il s'agit de retravailler, sur le temps scolaire (30 minutes par jour), une série de compétences non maîtrisées. C'est un contrat signé par l'enseignant, les parents et l'élève qui peut s'étaler sur l'année entière ou uniquement quelques semaines.</p> <p><b>b. Evaluations nationales</b></p> <p>Depuis janvier 2009 des évaluations nationales sont conduites au CM2. Un changement de taille pour cette année : les évaluations nationales auront lieu en fin d'année, au lieu du mois de janvier pour les années précédentes. L'objectif est de faire un bilan des compétences acquises par les élèves au cours du cycle 3. Les modalités de transmission des résultats aux parents ne sont pas encore définies.</p> <p>Du point de vue du contenu, ces évaluations concernent uniquement les compétences en français et en mathématiques. Elles appartiennent à l'ensemble du cycle 3 (du CE2 au CM2). La décision de passage en 6ème ne dépendra pas des résultats à ces évaluations.</p> <p><b>c. Autres évaluations</b></p> <p>D'autres évaluations sont prévues au cours de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En allemand, une évaluation académique des élèves de CM2 sera conduite au courant des mois d'avril ou mai. Afin que cet outil permette à l'enseignant de juger du niveau de toute la classe, les CM1 y participeront également à hauteur des compétences normalement maîtrisées à ce niveau.</li> <li>- En sciences, une évaluation nationale des élèves de CM1 sera conduite au mois de juin. Cinq épreuves seront choisies par l'enseignant sur un total de neuf. Elles permettent de mettre en place une programmation en sciences pour l'année suivantes (CM2).</li> </ul> <p><b>3. <u>Organisation de la classe</u></b></p> <p><b>a. Matériel</b></p> <p>Le cahier du jour a pour objectif d'évaluer les acquis des élèves après un nouvel apprentissage, de repérer les difficultés et de « rattraper » les évaluations. Ne sont testées que les compétences en français et en mathématiques. Cela permet au maître de reprendre la notion mal comprise en petits groupes avec les élèves ne maîtrisant pas encore la compétence. Le cahier du jour revient dans les familles toutes les semaines pour être signé et permettre de constater les difficultés ou la progression des élèves.</p> <p>Le classeur contient l'ensemble des travaux réalisés en classe et est à signer à chaque vacance.</p> <p><b>b. En classe</b></p> <p>Une séquence d'apprentissage se décline de la manière suivante : 1. Découverte de la notion à apprendre aussi appelé situation-problème / 2. Entraînement sur fiches ou cahier d'essai / 3. Évaluation intermédiaire dans le cahier du jour / 4. Remédiation en petits groupes ou en aide personnalisée / 5. Évaluation finale dont le but est de voir si l'élève maîtrise la ou les compétences vues pendant la séquence.</p> <p>La classe de CM2 d'Olwisheim dispose d'un journal de classe consultable à l'adresse suivante : <a href="http://ecole.olwisheim.free.fr">http://ecole.olwisheim.free.fr</a>. Il s'agit de permettre aux élèves de produire régulièrement des textes pour tenter d'améliorer la maîtrise de la langue. Ce journal sera également utilisé comme lien avec les parents.</p> <p>L'allemand est enseigné par M. RUCH à raison d'une demi-heure par jour le lundi, mardi et jeudi. Ceci permet une pratique au quotidien, bien plus efficace pour les apprentissages.</p> <p><b>4. <u>Notation et évaluations</u></b></p> <p><b>a. Notation</b></p> <p>Les notes A, B, C et D sont les seules utilisées dans la classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A : <i>J'ai compris</i></li> <li>B : <i>J'ai compris mais il m'arrive encore de me tromper dans les situations les plus complexes</i></li> <li>C : <i>Je commence à comprendre mais je fais trop d'erreurs</i></li> <li>D : <i>Je n'ai pas compris / je ne sais pas le faire.</i></li> </ul>
---

La note A reste donc difficile à atteindre puisqu'elle exige un quasi sans-faute. Malgré cela c'est l'idée de progression qui est importante. Si j'obtiens C, je sais qu'il me reste cette notion à travailler, soit en petit groupe, soit en aide personnalisée, soit en revoyant la leçon à la maison ou en refaisant des exercices du cahier du jour. Je pourrai ainsi obtenir B ou A la fois suivante.

Ces quatre notes servent systématiquement à évaluer une compétence (exemple : l'élève est capable de placer une fraction sur une droite graduée) dans le cahier du jour ou dans une évaluation. La dictée est le seul exercice qui utilise une note chiffrée.

### **b. Evaluations**

Les évaluations servent à faire un bilan des compétences travaillées lors des trois ou quatre semaines précédentes. En français et en mathématiques il y en aura donc une ou deux par période. Dans les autres matières cela dépendra du rythme de progression de la classe (très souvent une par période). Les évaluations regroupent toujours plusieurs compétences. Elles sont toutes à signer par les parents.

### **c. Bulletins**

C'est un bilan des compétences travaillées tout au long du trimestre. Il permet de voir où se situent les faiblesses et les points forts de l'élève, de savoir quels points retravailler pour le trimestre suivant. En effet certaines compétences, notamment à l'oral ou en calcul mental, sont présentes tout au long de l'année et peuvent donc être améliorées.

A la fin du bulletin se trouve le cadre contenant la remarque sur le travail fourni par l'élève. Vous y verrez également une appréciation générale sur le travail de l'élève. Il y en a cinq différentes :

- *Très bon trimestre* : l'ensemble des compétences évaluées est maîtrisé
- *Bon trimestre* : la majorité des compétences évaluées est maîtrisée
- *Trimestre satisfaisant* : des difficultés apparaissent mais un bon nombre de compétences est maîtrisé
- *Trimestre moyen* : les difficultés sont bien présentes, un certain nombre de compétences n'est pas maîtrisé. L'aide personnalisée, voire un PPRE est à envisager.
- *Résultats insuffisants* : les compétences de fin de cycle 3 ne sont pas suffisamment maîtrisées. Un PPRE et l'aide personnalisée seront proposés aux parents pour le trimestre suivant. Le maintien en CM2/CM1 est également à envisager.

## **5. Devoirs**

Les devoirs se composent généralement d'une partie écrite qui ne devrait pas excéder quinze minutes. Ce sont donc des exercices déjà vus en classe et faisant appel à des compétences maîtrisées. Du fait du peu de temps nécessaire à sa réalisation ce travail doit être fait obligatoirement. Dans le cas contraire les parents seront prévenus par un mot dans le cahier de liaison et l'élève sera sanctionné.

Les devoirs peuvent également contenir de la lecture (partie de roman, texte vu en classe) ou des leçons à connaître ou à revoir. Concernant ce dernier point il faut distinguer deux apprentissages différents :

- sont à connaître par cœur les poésies, tables de multiplication, règles de conjugaison, orthographe des mots (dictée), définitions
- doivent être comprises et non pas uniquement restituées oralement, les leçons (mathématiques, français, histoire, sciences, géographie...)

L'aide des parents peut se faire par le biais de questions posées à l'élève sur la leçon à apprendre ou le texte à lire. La vérification (et non la préparation) du sac peut aussi être faite avec l'enfant. Le calcul mentale est également un élément qui peut être travaillé à la maison (tables d'addition et de multiplication, petits calculs...)

## **6. Passage en 6ème**

Le collège de secteur est celui de Brumath. Concernant les dérogations, la procédure a changé l'année dernière. L'inscription et les dérogations se font en même temps : les parents sont destinataires de deux fiches (état civil et choix scolaires) qui permettent à l'enseignant de saisir les vœux informatiquement. Sont exclus de ces procédures le choix d'un collège privé (démarche à faire par les parents) ou une orientation en SEGPA (démarche de l'enseignant avec accord des parents).

En cas de passage en sixième il faudra choisir une ou deux langues. Ce choix est du ressort des parents mais il est conseillé de ne choisir qu'une langue si l'enfant a des difficultés en mathématiques ou en français. A Brumath il est possible de pratiquer l'anglais ou l'allemand. Le conseil du maître : choisir l'allemand paraît plus judicieux. D'une part l'Alsace est frontalière avec l'Allemagne et ensuite un effort particulier est fait en classe pour faire pratiquer l'allemand aux élèves quotidiennement. Au collège le volume horaire sera alors de 4 heures par semaine.

Si aucune difficulté ne se présente à l'élève de CM2, il est possible de choisir l'enseignement des deux langues en sixième pour un total de 6 heures sur la semaine (3 heures d'allemand, 3 heures d'anglais).

La procédure d'inscription aura lieu au courant des mois de mai et juin. Généralement le collège propose une réunion aux futurs parents d'élèves de collège au courant du mois de mai.

## **7. Coopérative scolaire**

Remerciements sont faits aux parents pour leur participation à la coopérative scolaire. Pour 18 euros de participation, la répartition est la suivante :

- 2€ pour la cotisation à l'OCCE, association qui permet aux écoles d'avoir une coopérative
- 7,50€ pour la licence USEP, organisme qui propose des rencontres sportives tout au long de l'année avec les autres élèves du secteur de Brumath
- pour la troisième année, les cahiers du jour et les cahiers de poésie ont été pris en charge par la coopérative pour alléger les achats de fournitures des familles.
- le reste de la somme est utilisé pour l'achat de matériel nécessaire pour les différentes matières : papier, peinture, matériel de sciences...

## **8. Projets**

Les sorties suivantes ne sont qu'à l'état de projets. Rien ne garantit leur organisation.

Une sortie au premier trimestre est envisagée : 18 octobre, tournoi de balle ovale à Haguenau

Un autre projet est d'aller visiter, dans le cadre du cours d'histoire, au deuxième ou troisième trimestre, un ouvrage de la ligne Maginot (Schoenenbourg ou le Four à chaux). Cette visite pourrait être précédée d'une randonnée.

L'année sera jalonnée d'épreuves USEP : Cross en avril, pentathlon (5 épreuves d'athlétisme). Se greffent là-dessus, deux épreuves hors temps scolaire et non obligatoires dont l'inscription se fait à l'école : la course de Brumath (novembre) et le cross départemental à Brumath (mars). Toutes ces épreuves, sur le temps scolaire ou en dehors, rapportent des points à l'école selon le nombre de participants. Ces points sont convertis en subventions en fin d'année. Les points apportés par les épreuves non-obligatoires comptent doubles.

Toujours dans le domaine du sport, le cycle natation qui débutera le 5 décembre tous les lundis après-midi de 13h à 15h30, permettra à la classe de pratiquer la natation synchronisée ou le water-polo. Pour que ceci soit possible il faudrait qu'au moins deux parents ayant l'agrément puissent nous accompagner toutes les semaines. Les parents agréés l'année dernière voient leur agrément renouvelé cette année.

Un marché de Pâques est prévu avant les vacances d'avril.

## **9. Divers**

Il est rappelé aux parents de garder les enfants malades à la maison.

Une chaîne téléphonique est en place. Elle a pour objectif de prévenir les parents, le jour d'avant ou le matin très tôt, si l'enseignant n'est pas capable d'assurer les cours, notamment en cas de maladie.